la lettre du Maire

N° 9 - Mai 2022

Mesdames, Messieurs,

Comment ne pas admettre ensemble que les temps que nous venons de vivre et que nous vivons encore sont troublés ?

Nous avons traversé les uns et les autres une pandémie inédite, dont nous ignorons si son apaisement est durable ; nous avons tous été frappés de stupeur et d'incompréhension par la guerre déclenchée par la Russie, nous avons vécu des élections présidentielles sinon préoccupantes, en tout cas étranges pour un pays démocratique avancé, révélatrices d'une vie politique malade.

Voici deux ans au moins qu'à divers degrés, et selon nos situations ou conditions, nos façons de vivre ont malgré tout un peu changé. Il a appartenu, et il appartient toujours aux plus solides, ou chanceux, ou optimistes de venir en aide à celles et ceux qui, au plus près de nous, dans la ville, étaient ou sont encore en souffrance physique, psychologique, économique.

Ainsi c'est par un élan de solidarité formidable que les Andernosiens se sont manifestés. Même si l'Etat a mis en place au niveau économique et sanitaire des dispositifs de manière parfois désordonnée, mais réactive, il fallait sur le terrain les accompagner au plan logistique et surtout humain. Les agents de nos services municipaux, mais aussi les soignants, les enseignants, les parents, ont permis que la vie continue au mieux, avec l'aide d'innombrables bénévoles qui s'étaient mobilisés en tous lieux d'urgence comme au centre de vaccination d'Arès, comme dans les associations caritatives, comme autour du CCAS.

N'oublions pas tout cela avant de dire parfois qu'il n'y a pas, ou peu, d'entraide et de lien humain dans le pays.

Au niveau de la guerre d'Ukraine, avant d'avoir peur de ce conflit, les Andernosiens se sont plutôt dit : comment aider ?
Ainsi, vous avez été nombreux à participer à la grande collecte de dons, et même parfois à proposer d'accueillir des réfugiés qui, pour certains, ont trouvé asile dans des familles.

Oui, la situation est préoccupante, anxiogène, et nous n'imaginions pas le péril à notre porte. La paix dans le monde ne va pas de soi, et la démocratie doit se cultiver inlassablement.
Tous les totalitarismes, mais aussi tous les discours populistes n'ont toujours mené qu'au chaos. L'histoire en témoigne de manière implacable.

Néanmoins, actuellement la vie reprend, les associations revivent avec bonheur, les échanges conviviaux renaissent : les Andernosiens se retrouvent.

Pour la Municipalité, le travail ne s'est bien sûr jamais arrêté. Tous les projets ont avancé et s'inscrivent conformément au programme initié en 2014 avec comme ligne conductrice la rénovation ou la remise à niveau de la ville, et la restauration du budget. Dans ces deux axes, les résultats sont significatifs et concrets.

Je rappellerai cependant certaines réalisations effectuées telles que la réfection ou la création de plusieurs kilomètres de trottoirs, les multiples voies douces, la rénovation de la Médiathèque, qui jouit d'une fréquentation accrue, l'action sur la gestion de la forêt communale, et le traitement différencié des Espaces verts, la création du Cinéma-Théâtre, la Maison des associations caritatives, l'espace vert autour de Saint Eloi, la Place du 14 Juillet, le City-park, le Boulevard Daniel Digneaux, les multiples remises à niveau des bâtiments communaux, les travaux sur les ports... Prochainement le Centre technique et les locaux de la police municipale seront agrandis et restaurés. Il s'agit d'urgences pour ces bâtiments devenus totalement inadaptés.

Au même titre, seront entrepris les indispensables travaux de rénovation du port du Bétey désormais dangereux comme nous le savons tous.

.../...

Hôtel-de-Ville
179 Bd de la République
33510 Andernos-les-Bains
Tél. : 05 57 76 11 00
mairie@andernos-les-bains.fr

www.andernoslesbains.fr

Le grand projet Cœur de ville évoqué dans cette Lettre continue, avec désormais la reconstruction du Marché, la requalification des rues Jules Simon et Thiers, qui permettront de faire cohabiter les différents usages (vélos, piétons, PMR, voitures) avec un traitement similaire à la rue du 11 Novembre.

Nous devons en conscience intervenir de manière sérieuse sur notre Jetée centenaire, emblème de notre ville et nous avons d'ores et déjà engagé une étude à ce sujet. Enfin, la nouvelle piscine intercommunale, retardée au niveau de l'intercommunalité devrait entrer dans une phase nouvelle de nature à nous apporter des éléments précis quant à la date de réalisation.

A l'occasion de la finalisation de la modification du PLU que nous avons engagée, j'aurai très bientôt l'occasion de revenir sur le volet de l'Urbanisme, et sur les atteintes au cadre de vie de notre ville éminemment attractive, générée par des lois de l'Etat indaptées.

Mesdames, Messieurs,

C'est parce que nous traversons ensemble, à Andernos, les moments inédits d'une période dont nous ignorons l'importance des troubles à venir, que plus que jamais, notre lien local doit être une réalité, au quotidien, dans la solidarité, la fraternité, et la responsabilité.

Bien cordialement à toutes et tous.

Jean-Yves ROSAZZA
Maire d'Andernos-les-Bains

LE POINT SUR LA RECONSTRUCTION DU MARCHÉ COUVERT

La reconstruction du Marché couvert, l'aménagement de la rue Jules Simon et de l'avenue Thiers font partie de la dernière étape du projet « Cœur de ville ».

Après le réaménagement de la rue du 11 Novembre et la requalification de la Place du 14 juillet, les travaux se poursuivent.

- Le Marché couvert provisoire a pris ses quartiers Place Camille Goubet, début février.
- L'ancien Marché couvert a été démoli au mois d'avril. Les travaux d'enfouissement des réseaux seront réalisés avant l'été. Conformément à l'arrêté d'interdiction des travaux pendant la période estivale, les travaux seront interrompus de la mi-juin à la mi-septembre et un parking sera ouvert à l'emplacement du futur Marché.
- A partir de septembre les travaux de reconstruction du nouveau Marché débuteront pour s'achever fin 2023.
- Suivra l'aménagement des voiries de la rue Jules Simon et de l'avenue Thiers début 2024.

La rue Jules Simon, jusqu'à présent sans végétation, fera l'objet d'une reconfiguration et de plantations de massifs arbustifs.

Quant à l'avenue Thiers, elle sera traitée sur le modèle de la rue du 11 Novembre avec des arbres de même gabarit et de même qualité.

La rue Jules Simon passera en zone 20 (espace partagé), et l'avenue Thiers en zone 30 ; des aménagements au niveau de l'intersection des deux rues et de la piste cyclable sont prévus. Ceci permettra de rendre prioritaire la circulation des piétons pour des déplacements en toute sécurité.

A noter : Un interlocuteur du chantier sera dédié aux riverains du quartier, comme pour la première tranche des travaux de la rue du 11 Novembre, afin de résoudre les éventuelles difficultés au plus près du terrain.

Le calendrier prévisionnel des travaux

Fin de la démolition du marché	Fin avril
Enfouissement des différents réseaux (ENEDIS, France Telecom, SIBA)	Fin mai
Dévoiement des eaux usées et pluviales	Fin mai
Ouverture du Parking sur l'emplacement de l'ancien Marché couvert	Fin mai à mi-septembre
Dévoiement des lignes électriques	Mi-Juin

Affectation des lots du Marché	Fin juin
Début du chantier du Marché	Mi-septembre
Fin du chantier Marché	Fin 2023
Aménagement des stands	1er trimestre 2024
Aménagement du Parking du Marché, de la rue J. Simon et de l'avenue Thiers	Du 3ème trimestre 2023 au 1er trimestre 2024

Rue Jules Simon

Avenue Thiers

LE CHEMINEMENT PIÉTONNIER LE LONG DU BOIS DU BROUSTIC EST ACHEVÉ !

Afin de sécuriser les déplacements sur la piste cyclable située entre l'avenue Jean-Marcel Despagne et la Médiathèque, et de mettre fin aux conflits d'usage entre les piétons et les vélos, la Ville a réalisé un cheminement piétonnier distinct et dédié. Il permet également un accès sécurisé au Centre administratif et à Pôle emploi.

Les travaux se sont achevés fin avril. Ils s'inscrivent dans le cadre de l'aménagement pluriannuel des voies de circulation douce initié en 2014.

C'est désormais un doublement piéton de la piste cyclable qui aura été réalisé entre la place Camille Goubet et l'avenue Jean-Marcel Despagne.

BUDGET 2022 : PAS D'AUGMENTATION DES TAXES

Les lignes directrices pour le budget 2022 s'inscrivent dans la continuité des années passées, à savoir la préservation des équilibres fondamentaux par la maîtrise des charges de fonctionnement et la recherche d'optimisation des recettes.

Malgré les incertitudes liées à la crise et au contexte international, il a été décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition pour 2022. L'augmentation des tarifs communaux reste mesurée afin d'accompagner l'activité économique, culturelle et sportive.

La commune continue à être force de propositions en matière de mutualisation des investissements et des compétences de l'intercommunalité.

L'investissement reste dynamique en 2022, avec notamment le démarrage de la reconstruction du marché municipal et des études pour la rénovation de la Jetée.

Dépenses de fonctionnement

17 536 491 €

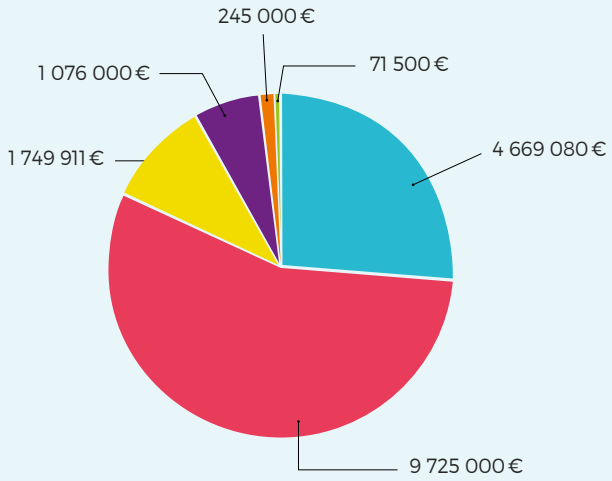

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
(Fond national de garantie individuel des ressources)
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Autres charges

Recettes de fonctionnement

19 736 952 €

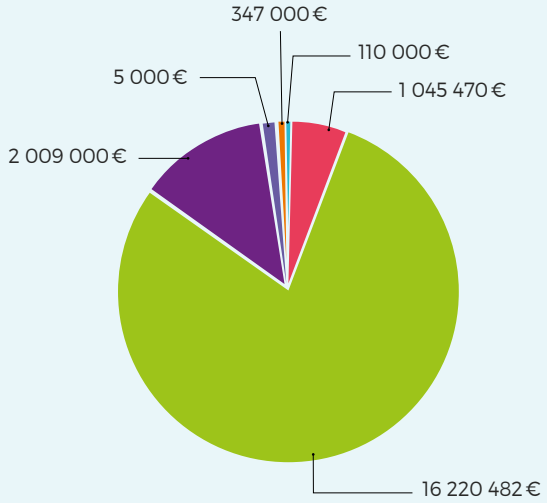

- Atténuation des charges
- Produits du domaine, services...
- Impôts & taxes
- Dotations, subventions, participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels

Investissement 2022

Marché couvert	1 639 000 €
Travaux voirie	1 613 100 €
Autres	1 242 400 €
Rénovation bâtiments	1 110 800 €
Travaux photovoltaïques écoles	715 000 €
Equipements services	561 850 €
Centre Technique Communal	276 600 €
Mise aux normes PMR des bâtiments	150 000 €
Sports et Vie Associative	98 100 €
TOTAL	**7 406 850 €**

Directeur de la publication : Jean-Yves Rosazza
Rédaction & Conception graphique : Service communication
Crédits photos : M.L. Pouey - ©Samazuzu
Impression : imprimerie Sammarcelli
Dépôt légal à parution